

STOFFEL-MUNCK, Philippe

28 rue Racine, 75006 Paris

Tél. : + 33 (0)1.47.00.04.68

e-mail : Philippe.Stoffel-Munck@univ-paris1.fr



Né le 08/08/1968

Marié, trois enfants

Nationalités : française et suisse

Langues de travail : français et anglais

Résumé

Après sa thèse consacrée à la notion d'abus dans les contrats (LGDJ, 2000), Philippe STOFFEL-MUNCK a été reçu au concours d'agrégation de droit privé en 2001 (major). Il a alors quitté la Faculté de droit d'Aix-en-Provence où il avait fait tout son cursus, pour intégrer la Faculté de droit de Paris Saint-Maur (Paris XII) avant d'être élu à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) en 2005.

Son champ de spécialisation couvre le droit civil français appliqué à la vie des affaires : droit commun et spécial des contrats, responsabilité contractuelle et responsabilité délictuelle, opérations concernant les créances et les dettes (paiement, cession, novation, compensation, etc.), sûretés et garanties.

Il co-signe, depuis 2004, le manuel de Droit des obligations des Professeurs Malaurie et Aynès (éd. LGDJ) et a longtemps participé au Traité de la Responsabilité civile et des contrats dirigé par le Professeur Philippe le Tourneau (Coll. Dalloz-Action). Depuis 2005, il contribue à plusieurs chroniques de jurisprudence en droit des contrats et de la responsabilité dans des revues telles que la Semaine Juridique (JCP G), Droit et Patrimoine, la Revue des contrats ou encore Communication commerce électronique.

Il intervient régulièrement lors de colloques, séminaires, conférences ou sessions de formations organisés par des universités, en France ou à l'étranger, par des associations professionnelles ainsi que par des cabinets d'avocats.

Il est membre de plusieurs associations telles que le Comité Français de l'Arbitrage, l'Association Henri Capitant, ou l'Association Française de l'Arbitrage.

Depuis 2003, Philippe STOFFEL-MUNCK a, parallèlement à son activité académique, développé une pratique indépendante de consultant et d'arbitre. Il est avocat au barreau de Paris.

TITRES UNIVERSITAIRES

Agrégé des facultés de droit : Concours 2000/2001 (Major)

Thèse de doctorat L'ABUS DANS LE CONTRAT, *essai d'une théorie* (1999)

DEA de Droit privé, Faculté de droit d'Aix-en-Provence

DESS de Commerce extérieur, Institut de droit des affaires d'Aix-en-Provence

POSITION UNIVERSITAIRES

Professeur des universités

Université de Paris I (Panthéon Sorbonne)

12 place du Panthéon

75005 Paris

Professeur invité par les universités d'Oxford (2013), Waseda (Tokyo 2011), Montréal (2007)

ENSEIGNEMENTS

2007/2015

- Séminaires de technique contractuelle (M2 droit patrimonial approfondi)
- Séminaires de droit des contrats et régime de l'obligation (M2 de droit privé général)
- Cours de droit des contrats spéciaux (L3)
- Cours de droit des sûretés (L3)
- Séminaires de contrats spéciaux et consommation (M2 de droit privé général)
- Cours d'introduction au droit (L1)

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES ET D'ENCADREMENT SCIENTIFIQUE

- Directeur du M2 de droit patrimonial approfondi de l'Université de Paris I (2015-...)
- Directeur de l'Ecole doctorale de droit privé de l'Université de Paris I (2008-2013)
- Direction du centre de droit du patrimoine, Paris I (2005-2009)

- Membre du comité scientifique de la *Semaine juridique, édition générale* (JCP G, Lexis Nexis)
- Membre du Comité de rédaction de la revue « *Droit et patrimoine* » (éd. Lamy)
- Membre du comité scientifique des « *Cahiers du droit de l'entreprise* » (Lexis Nexis)

Directions de thèse :

1. *La mécanique contractuelle de la finance islamique*, par S. Koleilat, débutée en 2016
2. *Le contrat d'adhésion*, par M. Crocq, débutée en 2015
3. *La loyauté du mandataire*, par J.-M. Chandler, débutée en 2014

4. *La réassurance*, par L. Girard, débutée en 2013
5. *La loyauté des preuves*, par J. Matouah, débutée en 2012.
6. *La propriété commune*, par F. Masson, débutée en 2011 soutenue en 2016.
7. *L'interprétation des contrats en droit français et japonais*, par A. Gerardin, débutée en 2011.
8. *L'obligation de ne pas faire*, par Y. Maharsi, débutée en 2007
9. *L'activité de logistique dans le commerce international*, par A. M. Martinez-Granados, débutée en 2006
10. *Les recours du garant*, par G. Mégret, débutée en 2005 soutenue en 2009, publiée.
11. *L'avenant*, par S. Pellet, débutée en 2005 soutenue en 2008, publiée.
12. *Le rapport d'obligation dans une communauté de personnes*, par D. Martel, soutenue en 2010, publiée.
13. *Les actions collectives*, par A. du Chastel, soutenue en 2007
14. *La procédure de sanction devant l'AMF*, par M. Rouimy, soutenue en 2013

ACTIVITÉS PRATIQUES

Avocat au Barreau de Paris

Consultant : intervention dans le cadre de procédures arbitrales (essentiellement sous l'égide de la CCI) et judiciaires en France comme à l'étranger (par exemple devant la High Court of Justice of England and Wales).

Arbitrage : depuis 2006, expérience régulière des arbitrages *ad hoc* ou institutionnels (CCI, CMAP, AFA, CFACI, CAIP), en droit français comme en amiable composition.

Domaines d'intervention : contrats de distribution ; industrie aéronautique ; télécommunications et nouvelles technologies ; financement de projets ; *joint-ventures* ; pactes d'actionnaires ; contentieux des acquisitions d'entreprise, contrats de conseils et responsabilité professionnelle.

PUBLICATIONS

Ouvrages

Les obligations, avec et à la suite de Ph. Malaurie et L. Aynès, coll. Droit civil, 8^e éd., Defrénois, 2016 (à paraître)

Réforme du droit des contrats et pratique des affaires, ouvrage collectif, dir. Ph. Stoffel-Munck, coll. Thèmes et commentaires, Dalloz 2015

Droit de la responsabilité et des contrats, dir. Ph. le Tourneau, Dalloz Action, 2008

L'abus dans le contrat, essai d'une théorie, préf. R. Bout, coll. Bibl. dr. privé, t. 337, LGDJ 2000

Regards sur la théorie de l'imprévision : vers une souplesse contractuelle en droit privé français contemporain, avant-propos d'A. Sériaux, préface de R. Bout, Collection du Labo. de théorie juridique, 178 p., PUAM 1994.

Contributions régulières

Titulaire de la chronique semestrielle de *Responsabilité civile* à « La Semaine Juridique » (JCP éd. G) depuis 2006 avec M. C. Bloch (depuis 2009) et Mme. M. Bacache (depuis 2014)

Co-titulaire de la chronique « *Droit des contrats* » avec M. Laurent Aynès, in « *Droit et patrimoine* », revue mensuelle des éditions Lamy, depuis 2006

Co-titulaire de la chronique « *Droit commun du contrat* » in « *Revue des contrats* », revue trimestrielle des éditions Lextenso (2003-2005 ; 2015-...)

Titulaire de la chronique *Responsabilité et contrats*, avec Mmes Chagny et Debet, in « *Communication, commerce électronique* », mensuel du Juris-Classeur (2002-2011).

Articles (sélection)

1. « *L'imprévision et la réforme des effets du contrat* », in « *Réforme des contrats : quelles innovations ?* », RDC 2016 Hors-série, p. 30-38.
2. « *L'engagement de consentir des licences FRAND : l'exemple de l'ETSI* », in *Les nouveaux usages du brevet*, dir. J.-P. Gasnier, PUAM 2016, p. 101
3. « *Les enjeux majeurs de la réforme : Attractivité, sécurité, justice* » in *Réforme du droit des contrats et pratique des affaires*, coll. Thèmes et commentaires, Dalloz 2015, p. 17-26
4. « *Réforme de la subrogation : tenons compte de la volonté du créancier* », in « *Régime général des obligations : l'essentiel d'une réforme* », Dr. et patrim., n° 249, juillet 2015, p. 55.
5. « *Hardship, Force majeure: an insight into French Law* », Rev. dr. int. et comp. 2015/2, p. 282-302.
6. « *La résiliation pour imprévision* », AJ des Contrats d'Affaires, 2015, p. 262.
7. « *Contre l'extension aux contrats d'affaires du dispositif de lutte contre les clauses dites abusives* », in *La réforme du droit des contrats : le débat*, Dr. et patrim. n° 240, oct. 2014, p. 56.
8. « *La résolution par notification : questions en suspens* », in *La réforme du droit des contrats : le débat*, Dr. et patrim. n° 240, oct. 2014, p. 67.
9. « *La force de la décision du tiers-expert dans le contrat (C. civ., art. 1592 et 1843-4)* », RDC 2014, p. 318-323.
10. « *La notion de contrat aléatoire* », Resp. civ. et assur., 2014, dossier Aléa et contrat d'assurance, n° 3.
11. « *L'autonomie du droit contractuel de la consommation : d'une logique civiliste à une logique de régulation* », RTD com. 2012, p. 705-720.
12. « *Les partenaires comme causes de la responsabilité de l'entreprise* », in *L'entreprise face aux évolutions de la responsabilité civile*, dir. N. Ferrier et A. Pélissier, Economica, 2012, p. 43-56.
13. « *Premier bilan de la réforme des sûretés* », Dr. et patrim., n° 213, avril 2012, p. 56-71.
14. « *La codification du droit de la consommation* », Mélanges Jean-Louis Baudouin, éd. Yvon Blais, Montréal, 2012, p. 1261-1287. Article également publié au Japon, avec une traduction du Professeur Kazuma Yamashiro, in : « *Minshoho Zasshi* » (Revue de droits commercial et civil), éd. Yuhikaku, vol. 146, n° 4-5, 2012, p. 44.

15. « *La fondamentalisation du droit des contrats* » (traduit en langue japonaise), « *Waseda Hogaku* » (Waseda Law Review), vol. 87, n° 4, 2012, p. 301.
16. « *Les répliques contractuelles à la crise* », in « *Les prévisions contractuelles à l'épreuve de la crise* », RDC 2010, p. 430-444
17. « *La qualité de la norme contractuelle ; approches civiliste et commercialiste* », in « *Autour de la qualité des normes* », ouvr. coll., Bruylant éd., 2010, p. 197-217.
18. « *La prescription : le rôle et la volonté des parties* », in « *La prescription extinctive : études de droit comparé* », ouvr. coll., dir. P. Wéry et P. Jourdain, Schulthess-Bruylant-LGDJ, 2010, p. 384-403.
19. « *L'avènement du fonds de commerce électronique* », avec G. Decocq, in *Actes du colloque de Deauville : le fonds de commerce (1909-2009 : un centenaire à rajeunir*, Gaz. Pal., 31 mai au 4 juin 2009, p. 52.
20. « *L'infraction de vente liée à la dérive... observations sur les malfaçons du droit de la consommation* », JCPG 2009, doctr., n° 84.
21. « *Entre la bonne foi et le respect des clauses : que choisir ?* », DMF 2009, p. 775
22. « *La théorie des troubles du voisinage à l'épreuve du principe de précaution : observations sur le cas des antennes-relais* », D. 2009.2817.
23. « *Les facteurs de fragilité dans la formation des contrats* », Dr. et patrim., n° 178, févr. 2009, p. 120.
24. « *L'éthique du droit des contrats* », in « *L'éthique du droit des affaires* », dir. J.-B. d'Onorio, Pierre TEQUI éd., 2008, p. 27-50.
25. « *La rupture du contrat : rapport français* », in *Le contrat*, Travaux de l'Association Henri Capitant, tome LV, SLC éd., 2008, p. 804-827.
26. « *Le préjudice moral des personnes morales* », Mélanges en l'honneur de Philippe le Tourneau, Dalloz 2007, p. 959-982.
27. « *Le Code civil, fils du Code de commerce* », Écrits rédigés en l'honneur de Jacques Foyer, Economica, 2007, p. 951-969.
28. « *Attaquer la force contractuelle : ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas faire* », Chronique de droit des contrats, Juin 2006-Juillet 2007, Dr. et patrimoine, Septembre 2007, p. 82-100.
29. « *Le préjudice économique* », Journal des sociétés, juin 2007, p. 22-28.
30. « *La relativité de la faute contractuelle* », Rev. des contrats, 2007, p. 587-593.
31. « *Le juge et la stabilité du contrat* », in *Le renouveau des sanctions contractuelles*, dir. F. Collart-Dutilleul et C. Coulon, Economica, 2007, p. 121-147.
32. « *La jurisprudence au service d'une défense raisonnée des prévisions des parties* », Chronique de droit des contrats, Novembre 2005-Juin 2006, Dr et Patrimoine, Octobre 2006, p. 90-101.
33. « *Autour du consentement et de la violence économique* », in *Actes du colloque « La réforme du droit des contrats : projet et perspectives* », RDC 2006, p. 45.
34. « *L'introduction du droit d'utilisation de la garantie financière : le re-use à la française, une quasi-propriété ?* », avec MM. Parolai et Armand, Banque et droit, nov. 2005, p. 3

35. « *The place of Civil Law system in the legal world* », City University of Hong Kong Law Review, 2005
36. « *Droit économique et droit commun des obligations : dualité ou unité de méthode (l'exemple de la rupture du contrat)* », in Actes du colloque « Le droit économique et le droit des obligations », dir. S. Jerbi, Revue juridique de l'Université de Sfax, 2005
37. « *Décembre 2004 - Juin 2005 : embellie pour la sécurité des affaires* », Chronique de droit des obligations, Droit et Patrimoine, oct. 2005, p. 90-105.
38. « *La tacite reconduction et les contrats de consommation, depuis la loi Chatel* » (L. n° 2005-67, 28 janv. 2005) », JCP éd. G, 2005, I, n° 629
39. « *La réforme des contrats électroniques par la Loi pour la confiance dans l'économie numérique* », JCP éd E, 2004, n° 1341.
40. « *La cessation des relations commerciales* » in Actes du colloque « Le droit de la distribution : droit commun ou droit spécial ? », dir. J. C. Hallouin, Poitiers, 2005, p. 177.
41. « *Le contrôle judiciaire a posteriori de la résiliation unilatérale dans les contrats à durée déterminée* », Droit et Patrimoine, Mai 2004, p. 70
42. « *L'après contrat* », in Actes du colloque « La durée du contrat », dir. D. Mazeaud, Revue des contrats, 2004, p. 159
43. « *La théorie de l'acceptation des risques* », in Actes du 9^{ème} congrès de l'IDE, 2004
44. « *Les résultats de la codification en France* », in Actes du colloque « La codification dans la zone de l'océan indien », dir. R. Cabrillac, Revue juridique de l'Océan indien, 2004, p. 121
45. « *La diffusion des pratiques juridiques en droit des affaires* », in Actes du colloque « Les pratiques juridiques, source de droit des affaires », dir. N. Molfessis, Petites Affiches, 27 nov. 2003, n° spécial, p. 36
46. « *Commentaire de l'art. 4 : 110, Clauses abusives qui n'ont pas fait l'objet d'une négociation individuelle* » et « *Commentaire de l'art. 8 : 101, Moyens dont dispose le créancier* », in « Regards croisés sur les principes du droit européen du contrat et sur le droit français », ouvrage coll., dir. C. Prieto, avant propos J. Mestre, PUAM, 2003, pp. 273 et 415.
47. « *Déontologie et morale* », in « Droit et déontologies professionnelles », ouvrage coll., dir. J-L Bergel, Collection « Éthique et déontologie », Édition de la Librairie de l'Université, 1997, p. 62.

Préfaces et avant-propos

Avant-propos à A. Siri, *Le mutuus dissensus*, PUAM 2015.

Préface à D. Martel, *Le rapport d'obligation dans une communauté de personnes*, IRJS éd., 2012.

Préface à G. Mégrét, *Les recours du garant*, PUAM 2011.

Préface à S. Pellet, *L'avenant au contrat*, IRJS éd., 2010.

Notes de jurisprudence (sélection)

✓ Droit des contrats

Formation du contrat

➤ **Pourparlers**

1. *La perte des profits escomptés d'un contrat dont la négociation a été enrayée par un tiers est réparable*, obs. sous Cass. com., 8 oct. 2013, JCP G 2014, doctr. 568, n° 1.
2. *Liberté de ne pas consentir et accord de principe*, obs. sous Cass. com. 18 septembre 2012, Dr. et patrim., févr. 2013, p. 74
3. *La rupture des pourparlers se dote d'un régime complet et cohérent*, n. sous Cass. com., 26 nov. 2003, JCP E, 2004, n° 738

➤ **Avant-contrats**

4. *Promesses unilatérales de vente : pagaille ou malentendu ?* obs. sous Cass. 3^e civ. 11 mai 2011 ; Cass. 3^e civ., 6 sept. 2011 ; Cass. com., 13 sept. 2011, Dr. et patrim. 2012, n° 211, p. 69.
5. *L'efficacité du pacte de préférence à prix fait*, obs. sous Cass. 3^e civ., 23 sept. 2009, Dr. et patrim., févr. 2010.68.
6. *Un singulier renforcement de l'efficacité des clauses de préférence*, n. sous CA Paris, 14 mai 2003, Communication, com. électr., 2003, comm. n° 109

➤ **Fraude**

7. Pas de fraude en l'absence de création d'une situation artificielle, obs. sous Cass. 3^e civ., 21 mai 2014, Dr. et patrim. Janv. 2015, p. 54.

➤ **Nullité du contrat**

8. *L'erreur sur la constructibilité d'un terrain à raison de l'annulation du permis*, obs. sous Cass. 3^e civ., 12 juin 2014, Dr. et patrim. Janv. 2015, p. 54.
9. *Nullité pour erreur sur l'utilité du contrat*, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 11 avr. 2012 et Cass. com. 12 juin 2012, Dr. et patrim., févr. 2013, p. 74
10. *Arrêt de principe sur le préjudice de l'acquéreur trompé*, Bull. Joly Sociétés 2012, p. 767 et Dr. et patrim., févr. 2013 p. 74.
11. *Face au grief de dol, le devoir de se renseigner subsiste*, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 4 juin 2009, Dr. et patrim., févr. 2010.66.
12. *Réticence de l'acquéreur sur la valeur du bien vendu : la messe est dite*, note sous Cass. 3^{ème} civ., 17 janv. 2007, D. 2007, p. 1054
13. *Erreur sur la valeur et dol incident*, n. sous Cass. 1^{re} civ., 15 avr. 2005, Rev. des contrats 2005, p. 1025

14. *La porte ouverte par la Cour de cassation au vice de violence économique*, n. sous Cass. 1^{ère} civ., 3 avr. 2002, Communication, com. électr., 2002, comm. n° 89
15. *La contrefaçon est hors commerce*, n. sous Cass. com., 26 sept. 2003, Rev. des contrats, 2004, p. 263
16. *Vers une appréciation concrète du consentement : le problème de l'illettrisme*, obs. sous CA Aix-en-Provence, 1er février 1996, Bull. Aix 1996/1, p. 230

Exécution du contrat

17. *L'abus dans la fixation unilatérale du prix*, obs. sous Cass. com., 4 nov. 2015, RDC 2015, p. 233.
18. *Contenu implicite du contrat et article 1135 du Code civil*, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 30 mai 2012, Dr. et patrim., févr. 2013 p. 74
19. *Quelle responsabilité en cas de déloyauté dans l'exercice du droit au paiement ?* obs. sous Cass. 3^e civ., 21 mars 2012, Dr. et patrim., févr. 2013, p. 74
20. *L'invocation de mauvaise foi d'une cause de déchéance est-elle un abus de prérogative ?* Dr. et patrim. 2012, n° 211, p. 71.
21. *Créancier déloyal dans l'exécution n'est pas moins créancier*, note sous Cass. com., 10 juill. 2007, D. 2007.2839.
22. *Le régime du droit d'agrément dans les cessions de contrat*, n. sous Cass. com., 5 oct. 2004, Rev. des contrats 2005, p. 288
23. *Le régime des clauses de révision unilatérale de prix : enfin des précisions*, n. sous Cass. 1^{ère} civ., 30 juin 2004, Rev. des contrats 2005, p. 275
24. *Les critères du refus abusif d'agrément*, n. sous Cass. com. 2 juill. 2002 et CA Paris, 2 mai 2002, Rev. des contrats, 2003, p. 50-54
25. *L'abus dans la fixation du prix, vraie définition ou faux-semblant ?*, n. sous Cass. com., 15 janv. 2002, D. 2002, p. 1974
26. *La subsidiarité de l'article 1162 C. civ. dans l'interprétation des contrats*, n. sous CA Reims, 7 janv. 2004, Rev. des contrats 2004, p. 933
27. *La responsabilité du bailleur pour ne pas avoir prévenu le preneur de la nullité de son congé : savoir obligé ?* n. sous Cass. 3^{ème} civ., 5 nov. 2003, Rev. des contrats 2004, p. 637.
28. *Licéité de l'indexation du prix, un regain de sévérité*, n. sous CA Paris, 23 nov. 2001, Communication, com. électr., 2002, comm. n° 88
29. *La saga du bref délai, dernier épisode avant une éventuelle réforme ?*, n. sous Cass. 1^{ère} civ., 25 juin 2002, Petites Affiches, 18 nov. 2002, p. 17
30. *Petit montage pour échapper à bon compte à la garantie des vices cachés infectant le logiciel créé*, n. sous CA Aix-en-Provence, 27 mars 2002, Communication, com. électr., 2002, comm. n° 144
31. *Le prêt d'un logement aux époux n'est pas soumis à la cotitularité légale de l'art. 1751 c. civ.*, n. sous Cass. 3^{ème} civ., 13 mars 2002, Petites Affiches, 18 nov. 2002, p. 7

Défaillance contractuelle

32. *Particularisme des clauses limitatives de réparation des dommages causés par un vice caché*, obs. Cass. com., 19 mars 2013, JCP G 2013, doctr. 1291, n° 5.
33. *Le transporteur défaillant n'est tenu qu'à l'indemnisation du préjudice prévisible : illustration de l'article 1150 du Code civil*, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 28 avril 2011, JCP G 2011, doctr. 1333, n° 8.
34. *Faurecia 3 : la Cour de cassation restaure l'efficacité des clauses limitatives de réparation*, note sous Cass. com., 29 juin 2010, JCP E 2010.790.
35. *Faurecia 2 : la Cour de Paris résiste à la Cour de cassation et restaure l'efficacité des clauses limitatives de réparation*, obs. sous CA Paris, 26 nov. 2008, JCP G 2009.I.123, n° 11.
36. *Eclaircie sur la validité des clauses limitatives de réparation*, obs. sous Cass. com., 18 déc. 2007, JCP G 2008.I.125, n° 14.
37. *Vers une impossibilité générale de limiter utilement sa responsabilité contractuelle ?*, note sous Cass. com., 5 juin 2007, Communication, com. électr., 2007, comm. n° 151.
38. *La contravention à une obligation contractuelle de ne pas faire peut justifier des dommages et intérêts même en l'absence de préjudice*, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 31 mai 2007, JCP G 2007.I.185, n° 3 et sous Cass. 1^{re} civ., 10 mai 2005, JCP G 2006.I.111, n° 3.
39. *Les clauses relatives au risque de survenance d'un cas de force majeure*, obs. sous Cass. 3^{ème} civ., 31 oct. 2006, JCP G 2007.I.115, n° 13.
40. *Le contractant peut convenir d'alléger les obligations dont il se rend débiteur*, obs. sous Cass. 3^{ème} civ., 27 sept. 2006, JCP G 2007.I.115, n° 12.
41. *L'allocation de dommages et intérêts contractuels suppose toujours un préjudice : portée d'un revirement*, n. sous Cass. 3^{ème} civ., 3 décembre 2003, Rev. des contrats, 2004, p. 280
42. *Le particularisme de la force majeure en matière contractuelle*, n. sous Cass. 1^{re} civ., 6 nov. 2002 et Cass. soc., 12 févr. 2003, Rev. des contrats, 2003, p. 59-64
43. *Quand le partenariat [de presse] tourne à la critique, qui doit supporter le risque de l'indépendance de plume du journaliste ?*, n. sous CA Paris, 5 sept. 2002, Communication, com. électr., 2003, comm. n° 16

Rupture du contrat

1. *Caducité pour disparition d'un élément implicitement essentiel*, n. sous Cass. 1^{re} Civ. 10 septembre 2015, D Dr. et patrim. Févr. 2016, n° 255, p. 70.
2. *Le comportement grave justifiant une rupture unilatérale*, obs. sous Cass. com., 15 déc. 2009, Dr. et patrim., févr. 2010.69.
3. *La responsabilité pour rupture abusive de contrat relève de la matière délictuelle*, obs. sous Cass. com., 6 févr. 2007, JCP 2007.I.185, n° 11 et obs. sous Cass. 2^{eme} civ., 6 oct. 2005, JCP G 2006.I.111, n° 16.
4. *L'erreur de droit sur la validité d'une clause*, n. sous Cass. 2^{ème} civ. 21 oct. 2004, Rev. des contrats 2005, p. 280
5. *Le préavis contractuel n'est pas toujours un préavis suffisant*, n. sous Cass. com. 12 mai 2004, Rev. des contrats 2004, p. 943

6. *Quel préjudice réparable en cas de rupture anticipée d'un contrat synallagmatique à durée déterminée ?,* n. sous Cass. soc., 18 nov. 2003, Rev. des contrats 2004, p. 653.
7. *Résolution, nullité et restitutions : doit-on rendre le profit tiré du contrat anéanti ?,* n. sous Cass. 1^{ère} civ., 11 mars 2003 et Cass. 3^{ème} civ., 12 mars 2003, Rev. des contrats 2004, p. 265
8. *Le concédant n'est pas tenu à une obligation d'assistance à la reconversion,* n. sous Cass. com., 6 mai 2002, JCP G, 2002, II, 10146
9. *Le maintien forcé des contrats essentiels régulièrement résiliés : l'assurance de la SSII face au bogue de l'an 2000, suite et fin,* n. sous CA Paris, 15 mai 2002, Communication, com. électr., 2002, comm. n° 120

✓ Régime des obligations

1. *Mise à l'écart des conditions portant sur un élément essentiel à la formation du contrat,* n. sous Cass. 3^{ème} civ., 22 octobre 2015, Dr. et patrim. Févr. 2016, p. 74.
2. *Délai implicite pour le jeu d'une condition suspensive,* n. sous Cass. 3^{ème} civ., 20 mai 2015, Dr. et patrim. Févr. 2016, p. 69-70.
3. La cession de bail est soumise à l'article 1690 du Code civil, obs. sous Cass. 3^e civ., 9 avril 2014, Dr. et patrim. Janv. 2015, p. 54.
4. *Compensation et prescription,* n. sous Cass. com., 30 mars 2005, Rev. des contrats 2005, p. 1021
5. *La mention requise par l'article 1326 C. civ. peut être dactylographiée,* n. sous Cass. 1^{re} civ., 13 mars 2008, JCP E 2008.2089.
6. *Le régime spécial de preuve du bail de droit commun fait encore question,* n. sous Cass. 3^{ème} civ., 13 mars 2002, Petites Affiches, 18 nov. 2002, p. 15
7. *La preuve du paiement est libre ?,* n. sous Cass. 1^{re} civ., 6 juill. 2004, Rev. des contrats 2005, p. 286
8. *La liberté de preuve d'un fait juridique peut-elle être restreinte par convention ?,* n. sous Cass. 2^{ème} civ., 10 mars 2004, Rev. des contrats 2004, p. 938
9. *Alerte sur les prescriptions extinctives : l'art. 2244 c. civ. n'est plus d'ordre public,* n. sous Cass. 1^{re} civ., 25 juin 2002, D. 2003, 155.
10. *Clauses déraisonnables : la prescription abrégée à la durée d'un instant,* obs. sous CA Aix-en-Provence, 2^{ème} ch., 4 janvier 1996, Bull. Aix 1996/1, p. 252.
11. *La preuve d'une obligation civile ne peut résulter d'un enregistrement clandestin : loyauté des preuves contre vérité des faits,* n. sous Cass. com., 25 févr. 2003, Communication, com. électr., 2004, comm. n° 43
12. *France Télécom peut se constituer preuve à elle-même,* n. sous Cass. 1^{re} civ., 28 janv. 2003, Communication, com. électr., 2003, comm. n° 111.
13. *Retour sur l'indivisibilité dans les réseaux télématiques,* n. sous Cass. com., 14 janv. 2003, Communication, com. électr., 2003, comm. n° 110.

✓ Responsabilité en général

1. *Le préjudice réparable en cas d'inexactitude d'un diagnostic immobilier préalable à l'achat*, obs. sous Cass. ch. Mixte, 8 juill. 2015, JCP G 2015, doctr. 1409, n° 2
2. *Seule la perte d'une chance raisonnable est réparable (finalement)*, obs. sous Cass. 1^{ère} civ., 30 avril 2014, JCP G 2014, doctr. 1323, n° 1.
3. *L'erreur du diagnostiqueur amiante l'oblige-t-elle à désamianter le bâtiment ?*, sous Cass. 3^{ème} civ., 21 mai 2014, JCP G 2014, doctr. 1323, n° 3.
4. *La perte d'une faible chance est réparable*, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 16 janv. 2013, JCP G 2013, doctr. 1291, n° 1
5. *Revirement : la faute déontologique n'est plus systématiquement une faute civile*, obs. sous Cass. com., 10 septembre 2013, JCP G 2014, doctr. 568, n° 4.
6. *Revirement : l'action en réparation des dommages subis par la chose antérieurement à sa vente se transmet à l'acquéreur*, obs. sous Cass. 3^{ème} civ., 5 novembre 2013, JCP G 2014, doctr. 568, n° 6.
7. *Le préjudice réparable en cas de manquement à une obligation précontractuelle d'information*, obs. sous Cass. com., 31 janvi. 2012 et Cass. com., 10 juill. 2012, Dr. et patrim., févr. 2013, p. 74
8. *Le préjudice moral des sociétés*, n. sous Cass. com., 15 mai 2012, Rev. sociétés 2012, p. 620.
9. *Vers une obligation de minimiser son dommage matériel*, n. sous Cass. 2^e civ., 24 nov. 2011, JCP G 2012, doctr. 530, n° 3.
10. *Une personne peut-elle se prévaloir de la violation d'une règle spécialement édictée en vue de la protection d'autres qu'elle ?*, n. sous Cass. com., 6 sept. 2011, JCP G 2012, doctr. 530, n° 4.
11. *La responsabilité civile peut-elle servir à réduire un prix jugé excessif ?*, note sous CA Paris, 19 janvier 2011 et CA Paris 24 mars 2011, JCP E 2011.1876
12. *Encore un préjudice automatiquement déduit de l'existence d'une faute !* obs. sous Cass. soc., 17 mai 2011, JCP G 2011, doctr. 1333, n° 2.
13. *Un évènement bénéfique résultant du dommage doit-il minorer son évaluation ?*, obs. sous Cass. crim., 29 juin 2010, JCP G 2011, doctr. 435, n° 3.
14. *Quel préjudice réparable en cas de manquement à l'obligation d'information précontractuelle ?* obs. sous Cass. 1^{re} civ., 3 juin 2010 et Cass. com., 19 janv. 2010, JCP G 2010, doctr., 1015, n° 3 et 4.
15. *Requiem pour l'arrêt Mercier : la responsabilité médicale est extracontractuelle*, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 28 janv. 2010, JCP G 2010, doctr., 1015, n° 6.
16. *Le régime de responsabilité du fait des produits défectueux peut s'appliquer à la réparation des dommages professionnels*, obs. sous CJCE 4 juin 2009, JCP G 2009, doctr., 248, n° 5
17. *La preuve du défaut d'un produit de santé*, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 22 mai 2008, JCP G 2008.I.186, n° 6
18. *La preuve du préjudice résultant d'une atteinte à l'intérêt collectif des consommateurs*, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 13 nov. 2008, JCP G 2009.I.123, n° 2
19. *Le tiers qui se prévaut de la faute contractuelle : confirmations et hésitations*, obs. sous Cass. com., 21 oct. 2008 et Cass. 3^e civ., 22 oct. 2008, JCPG 2009.I.123, n° 6.

20. *La charge financière d'un enfant non-désiré est-elle un préjudice réparable pour son père ?, obs. sous Cass. 2^e civ., 11 juill. 2007, JCP G 2008.I.125, n° 1.*
21. *La défaut d'information préalable à un acte médical n'entraîne-t-il aucun préjudice moral ?, obs. sous Cass. 2^e civ., 6 déc. 2007, JCP G 2008.I.125, n° 3.*
22. *Faute de négligence par défaut de prévention d'un risque de dommage aux tiers, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 28 nov. 2007, JCP G 2008.I.125, n° 7.*
23. *Défaut du produit et notice d'information sur les risques qu'il présente, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 22 nov. 2007, JCP G 2008.I.125, n° 9.*
24. *L'avantage perdu doit-il être licite pour constituer un préjudice ? obs. sous Cass. 2^{ème} civ., 22 févr. 2007, JCP G 2007.I.185, n° 1.*
25. *Feu l'obligation de sécurité de résultat du vendeur professionnel, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 15 mai 2007, JCP G 2007.I.185, n° 8.*
26. *Une riche définition de la perte de chance, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 21 nov. 2006, JCP G 2007.I.115, n° 3 et sous Cass. 1^{re} civ., 4 juin 2007, JCP G 2007.I.185, n° 2*
27. *Normalisation du faisceau d'indices à même de caractériser le rôle causal d'un médicament dans l'apparition d'une maladie, obs. sous Cass. 1^{re} civ. , 24 janv. 2006, JCP G 2006.I.166, n° 4.*
28. *Les articles 1386-1 et suivants du Code civil vont-ils supprimer les régimes concurrents de responsabilité sans faute du fait des produits ? obs. sous CJCE, 10 janv. 2006, JCP G 2006.I.166, n° 11.*

✓ Divers

29. *Responsabilité d'un centre d'arbitrage pour nullité de la sentence, n. sous TGI Nanterre, 1^{er} juill. 2010, Les Cahiers de l'arbitrage 2011/2, p. 401.*
30. *Le juge peut-il indemniser une perte de chance là où un gain manqué est allégué ?, n. sous Cass. com., 29 nov. 2011, JCP G 2012, doctr. 530, n° 1.*
31. *Une condamnation à des dommages et intérêts punitifs est susceptible d'exequatur, obs. sous Cass. 1^{re} civ., 1^{er} déc. 2010, JCP G 2011, doctr. 435, n°11.*
32. *Quel préjudice doit réparer celui qui, ayant bénéficié de l'exécution provisoire d'une décision de justice, voit celle-ci anéantie ?, obs. sous Cass. ass. plén., 24 févr. 2006, JCP G 2006.I.166, n° 1.*
33. *Les techniques de vente apparentées aux « loteries publicitaires » engendrent-elles un quasi-contrat ?, n. sous Cass. ch. mixte, 6 sept. 2002, Communication, com. électr., 2002, comm. n° 156*

✓ Nouvelles technologies, distribution, consommation et commerce électronique

34. *La vente d'un ordinateur pré-équipé de logiciels caractérise une pratique déloyale, note sous CA Versailles, 5 mai 2011, JCP E 2011.1686*
35. *Triple-play et vente liée, note sous CA Paris, 14 mai 2009, Orange Sports, Communication, commerce électronique, 2009, comm. 68.*
36. *Vente liée et logiciels préinstallés : la pré-installation est une pratique légitime, Communication, commerce électronique 2010, comm. 5.*

37. *La pré-installation de logiciels sur un ordinateur caractérise-t-elle l'infraction de vente liée ?,* JCP G 2008.II.10184.
38. *Rétractation sur rétractation ne vaut : un consommateur ne pas faire revivre un contrat en retirant sa rétractation dans le délai légal,* n. sous Cass. 3^e civ., 13 févr. 2008, Communication, commerce électronique 2008, comm. 91.
39. *Quelle responsabilité pour les opérateurs du Web 2.0 ?* n. sous TGI Paris, 14 novembre 2008, Communication, commerce électronique 2009, comm. 6.
40. *Avis de tempête sur le Web 2.0 : la Cour de cassation juge que Tiscali n'est pas un hébergeur,* n. sous Cass. 1^{re} civ., 14 janvier 2010, Communication, commerce électronique 2010, comm. 25.
41. *La clause de non-concurrence pesant sur le franchisé emporte-t-elle obligation de l'indemniser pour perte de clientèle ?,* n. sous Cass. com., 9 oct. 2007, Communication, commerce électronique 2008, comm. 42.
42. *Le distributeur d'abonnements de téléphonie mobile n'est pas un mandataire d'intérêt commun,* note sous CA Paris, 23 févr. 2006, JCP G 2006.II.10108.
43. *Clauses abusives : quand les contrats d'Orange s'en vont en pelures,* n. sous CA Versailles, 4 févr. 2004, Communication, commerce électronique, 2004, n° 57.
44. *La thèse reformatée ! quelle responsabilité quand les données personnelles du client sont effacées par le sous-traitant restaurant son système informatique,* n. sous TI Marseille, 23 mars 2004, Communication, com. électr., 2004, n° 76.
45. *Le courtier aux enchères électroniques n'est pas tenu d'une obligation renforcée de vigilance quant à la probité des personnes qu'il met en relation,* n. sous TI Saint-Jean de Maurienne, 6 août 2003, Communication, com. électr., 2004, n° 91.
46. *La distribution sur internet contrecarrée par la protection de la distribution sélective,* n. sous CA Paris, 5 sept. 2003, Communication, com. Electr., 2004, comm. n° 19.
47. *Des clauses abusives dans la hotte de « Père Noël.fr »,* n. sous TGI Paris, 4 févr. 2003, JCP G, 2003, II, 10079.
48. *Etiquette sur un CD portant mention d'un dispositif technique anti copie,* n. sous TGI Nanterre, 24 juin 2003, Communication, com. électr., 2003, comm. n° 86.
49. *Les forfaits horaires incompatibles avec les décomptes de consommation par paliers,* n. sous TGI Nanterre, 22 mai 2002, Communication, com. électr., 2002, comm. n° 106.
50. *Code-barres, concurrence et couponnage électronique : histoire à répéter d'un hold-up électronique,* n. sous CA Aix-en-Provence, 30 juin 1995, réalisée conjointement avec J-L Mouralis, Bull. Aix 1995/2, p. 7-24

✓ **Droit du travail**

51. *La participation à une émission de téléréalité peut caractériser un contrat de travail,* n. sous Cass. soc., 3 juin 2009, Communication, com. électr. 2010, comm. 2.
52. *Les entreprises de presse face aux suppressions de poste liées au progrès technologique,* n. sous CA Paris, 15 janv. 2002, Communication, com. électr., 2002, comm. n° 119.

53. *La clause de non-sollicitation n'est pas une clause de non-concurrence*, note sous CA Lyon, 12 juill. 2005, JCP E 2006, p. 726.
54. *Le droit du licenciement au secours des salariés « netophobes »*, n. sous CA Paris, 17 janv. 2002, Communication, com. électr., 2002, comm. n° 75.
55. *Le refus du salarié de se former aux technologies nécessaires à l'évolution de son poste justifie son licenciement*, n. sous CA Montpellier, 11 sept. 2002, Communication, com. électr., 2003, comm. n° 17.
56. *La démission par e-mail est possible*, n. sous CA Paris, 16 nov. 2001, Communication, com. électr., 2002, comm. n° 63.

COLLOQUES en France et à l'étranger

La sanction de la rupture des relations précontractuelles, intervention effectuée dans le cadre d'un colloque de l'Association Henri Capitant, « La période précontractuelle », Institut Suisse de droit Comparé, Lausanne, 4 nov. 2002 (SUISSE).

La diffusion des pratiques juridiques en droit affaires, in « Les pratiques juridiques en droit des affaires », dir. N. Molfessis, Colloque Petites Affiches, Paris, 5 févr. 2003.

Les résultats de la codification en France, in « La codification dans la zone de l'océan indien », dir. R. Cabrillac, Colloque de l'Université de la Réunion, 7 oct. 2003.

L'après contrat, in « La durée du contrat », dir. D. Mazeaud, Colloque annuel de la *Revue des contrats*, 22 oct. 2003.

La théorie de l'acceptation des risques, in « L'acceptation des risques », 9^{ème} congrès de l'institut de droit équin en coopération avec le Centre de droit et d'économie du sport de l'Université de Limoges, 21 nov. 2003.

Le contrôle a posteriori de la résiliation unilatérale : le pouvoir du juge face aux abus, in « La résiliation unilatérale du contrat », dir. Ph. Delebecque, Colloque du DEA de droit des contrats et des biens de Paris I, 26 janvier 2004.

La cessation des relations commerciales, in « Le droit de la distribution : droit commun ou droit spécial ? », dir. J. C. Hallouin, Colloque de l'Université de Poitiers, 18 mars 2004.

Le droit économique face au droit civil des contrats, in « Droit économique et droit des obligations », dir. S. Jerbi, Colloque de l'Université de Sfax (TUNISIE), 1^{er} octobre 2004.

The place of Civil Law system in the legal world, in “Present and future of Civil Law in greater China”, Colloque City U of Hong-Kong / Legal and Judicial Training Centre of Macao, Hong-Kong et Macao, 10-11 nov. 2004 (CHINE).

La rupture du contrat, Rapport français aux journées internationales de l'Association Henri Capitant pour la diffusion de la culture juridique française, « Le contrat », Rio et Sao Paulo, mai 2005 (BRESIL).

La stabilité du contrat, in « Le renouveau des sanctions contractuelles », Colloque Rennes, 30 septembre 2005.

La rencontre des consentements et la violence économique, in « Autour du projet de réforme du droit des obligations (projet Catala) », colloque Paris, 25 octobre 2005.

Rapport de synthèse, in « La propriété immobilière : gage de développement économique dans la zone de l'Océan Indien », Colloque de l'AJOI, Moroni, 5 et 6 décembre 2005, (République Fédérale des COMORES).

L'éthique du droit des contrats, in « L'éthique du droit des affaires », XXII^{ème} colloque national de la CJCF, Paris, 2 décembre 2006.

L'abus dans le contrat : huit ans après, in Conférences de la Chaire Jean-Louis Baudouin, Université de Montréal, 13 septembre 2007 (Québec, CANADA).

Rapport de synthèse in « Médiation, arbitrage et expertise dans la zone de l'Océan indien », Colloque de l'Université de la Réunion, Saint-Denis de La Réunion, 28 et 29 avril 2008.

La réforme du droit des contrats, Conférence-débat à « Campus 2008 », journées de formation des avocats du barreau de Paris, Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 2 juillet 2008.

Le pacte commissoire en matière immobilière, Rencontres Notariat, Pôle immobilier et financement du Cabinet Clifford Chance, 8 juillet 2008, Cabinet Clifford Chance (Paris).

Exécution et inexécution du contrat, in « La réforme du droit français des contrats », Colloque annuel de la *Revue des contrats*, Sorbonne, 24 sept. 2008.

Le gage de matières premières en cours de transformation, in « Regards croisés sur le droit anglais et français des sûretés, 1ères journées Michael Elland-Goldsmith », Paris, 23 oct. 2008.

La qualité de la norme contractuelle, in « La qualité de la norme », Colloque GERJC, Aix-en-Provence, 25 oct. 2008.

L'échange des consentements en ligne, in « Le droit de l'informatique », Formation ENM du 12 au 14 novembre 2008, dir. A. Bensoussan, Paris, 13 novembre 2008.

L'avènement du fonds de commerce électronique, avec G. Decocq, in « Le fonds de commerce (1909-2009 : un centenaire à rajeunir) », Colloque annuel de l'Association Droit et commerce, Deauville, 4 et 5 avril 2009.

Entre la bonne foi et le respect des clauses du contrat : que choisir ? in XVII^{ème} Journée Ripert, Colloque de l'Association Française du Droit Maritime, Sénat, Paris, 29 Juin 2009.

La responsabilité des hébergeurs à la lumière des mutations de l'internet, in « Dix ans de droit du commerce électronique », Colloque de la Revue Communication commerce électronique, Editions Lexis Nexis, Paris, 13 octobre 2009.

Les parades contractuelles à la crise, in « Les prévisions contractuelles à l'épreuve de la crise économique », Colloque annuel de la Revue des contrats, Paris, 22 octobre 2009.

L'essor du commerce en ligne et le développement des nouvelles technologies, in « Le droit des affaires face aux grands défis du monde », Colloque des 20 ans de L'Institut de Droit des affaires internationales de l'Université du Caire, Hôtel Mariott de Zamalek, Le Caire, 14 juin 2010 (EGYPTE).

Les possibilités légales et conventionnelles de limitation de la responsabilité, in « Responsabilité des professionnels du chiffre et du droit », Colloque AON Professions, 2 décembre 2010, Assemblée Nationale.

Rapport de synthèse, in « Les antennes relais », Colloque de la Faculté libre de droit, Paris La Défense, 28 janvier 2011.

La responsabilité objective dans les projets européens, in « Le droit français de la responsabilité civile confronté aux projets européens d'harmonisation », Colloque du GRERCA, Cour de cassation, 13 mai 2011.

La responsabilité du fait des partenaires, in « L'entreprise face aux évolutions de la responsabilité civile », Colloque Montpellier, 9 juin 2011.

La fondamentalisation du droit des contrats, Conférence à l'Université de Waseda (Tokyo), 3 novembre 2011 (JAPON).

L'autonomie du Code de la consommation face au Code civil, Seminar House Tomoiki de l'Université de Ryukoku, Kyoto, 6 novembre 2011 (JAPON).

Cinq ans après : bilan de la réforme française des sûretés, in « Les réformes des sûretés », 2^{ème} Journée Michael Elland-Goldsmith, Colloque Clifford Chance, Paris, 22 novembre 2011.

L'exercice déloyal d'une prérogative contractuelle, in « La bonne foi contractuelle, Journée de formation continue des magistrats, dir. Ph. Stoffel-Munck, ENM, Paris, 21 mai 2012.

La réparation du préjudice financier, Journée de formation continue des avocats de l'EFB, dir. M. Nussenbaum, Hôtel de Harlay, Paris, 13 juin 2012.

Hardship and Force Majeure: a French Law insight, international workshop de l'Université de Louvain-la-Neuve, dir. D.-M. Philippe, Bruxelles, 2 juillet 2013,

L'authenticité, Rapport de synthèse au Congrès national des Greffiers des tribunaux de commerce, Nîmes, 10 octobre 2013

La force obligatoire de l'expertise contractuelle, Colloque de la Revue des contrats, *L'expertise et le contrat*, dir. L. Aynès et A. Bénabent, Conseil supérieur du notariat, 7 novembre 2013.

La notion de contrat aléatoire, Colloque annuel de la revue Responsabilité civile et assurance, *Aléa et contrat d'assurance*, dir. D. Bakouche, Cour de cassation, 31 janvier 2014.

La recodification du droit de la consommation à l'ère du numérique, in *Quels moyens pour un droit de la consommation effectif et efficace à l'ère numérique*, Colloque La Rochelle, 17 mars 2014

FRAND terms : l'exemple de l'ETSI, in *Les nouveaux usages du brevet*, Colloque IDA Aix-Provence, 26-27 septembre 2014

Rapport de synthèse au Congrès national des Greffiers des tribunaux de commerce, « L'information légale au service de la lutte anti-fraude », Dijon, 3 octobre 2014

Les habitudes de la pratique contractuelle, in *Les habitudes en droit*, Colloque Cour de cassation, 24 novembre 2014

Les enjeux de la réforme du droit des contrats, in *La réforme du droit des contrats : premières observations de la pratique des affaires*, (direction scientifique), Colloque Paris 1-CCIP-Clifford chance, 8 avril 2015

Les perspectives ouvertes par la réforme du droit des obligations, in *Quel droit des affaires pour redresser l'Economie*, Colloque annuel de l'IDA, Marseille, 15 juillet 2015

Les sanctions de l'inexécution du contrat, Colloque Franco-coréen-japonais, *La réforme du droit des obligations*, Séoul, 27-29 août 2015.

L'imprévision et la réforme des effets du contrat, in "La réforme du droit des contrats : quelles innovations ?", Colloque de la Revue des Contrats, Paris, 16 février 2016.